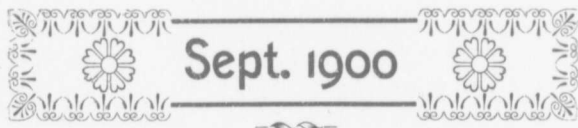


CALENDRIER
de N. D de Grace.

HULL.

VOL. II — No 4.

Fetes de chaque jour du mois



- S. 1. De l'Immaculée Conception.
D. 2. XIII apr. Pent. et I Sept. *Kyr.* et Vêp. de ce dim.,
mém. de S. Etienne (I Vêp.)
L. 3. } De la férie. Suffr. (A la Basil. r, Fêtes
M. 4. } des Stes Rel. 2 cl. avec oct.
M. 5. S. Laurent Justinien, év. { *Kyr* 2 cl. II Vêp., mém. du
(et conf. { dim. et de S Etien. (II Vê.)
J. 6. Du S. Sacrement.
V. 7. De la férie.
S. 8. NATIVITÉ DE LA B. V. M., *dbl.* 2 cl. avec octave.
D. 9. XIV apr. Pent. et II Sept. S. Nom de Marie, SOL. DE
LA B. V. M. *Kyr.* 2 cl. II Vêp., mém. du suiv. de S.
Pierre Claver, (II Vêp.,) et du dim. (A la Basilique,
II Vêp., mém. du suiv., des Stes Reliques (II Vêp.,)
de S. Pierre Claver, et du dim.)
L. 10. S. Nicolas de Tolentino, conf.
M. 11. 4e jour de l'oct.

- M. 12. 5^e jour de l'oct.
 J. 13. 6^e jour de l'oct.
 V. 14. Exaltation de la Ste Croix, *dbl. maj.*
 S. 15. Octave de la Nativité.
 D. 16. XV apr. Pent. et III Sept. N.-D. des Sept Douleurs, *dbl. maj. Kyr.* de la Ste Vge., Prose, *Stabat.* II Vêp., mém. du suiv., du dim. et des SS. Corneille et
 L. 17. Stigmates de S. François. [Cyprien, mart. (II Vêp.)
 M. 18. S. Joseph de Cupertino, conf.
 M. 19. *Jeune.* QUATRE-TEMPS. SS. Janvier et ses Compagnons, mart.
 J. 20. SS. Eustache et ses Compagnons, mart. (Vigile)
 V. 21. *Jeune.* QUATRE-TEMPS. S. Mathieu, ap. et Ev., [2 cl.
 S. 22. *Jeune.* QUATRE-TEMPS. S. Thomas de Villeneuve, év. et conf.
 D. 23. XVI après Pent. et IV Sept. *Kyr.* du dim. Vêp. du suiv., mém. du dim. et de S. Lin, pape et mart.
 L. 24. N.-D. de la Merci, *dbl. maj.*
 M. 25. De la férie.
 M. 26. S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.
 J. 27. SS. Côme et Damien, martyrs.
 V. 28. S. Wenceslas, duc de Bohême, martyrs.
 S. 29. Dédicace de S. Michel Archange, 2 cl.
 D. 30. XVII ap. Pent. et I Oct. S. Jérôme, conf. et doct. SOL. DE S. MICHEL. *Kyr.* 2 cl. II Vêp., mém. du suiv., de S. Jérôme. (II Vêp., et du dim.

DIEU ENVOIE LES FLEAUX EN CETTE VIE,
 NON POUR NOTRE RUINE, MAIS POUR NOTRE BIEN.

(suite.)

Saint Bernard dit qu'il est impossible de passer des plaisirs de la terre à ceux du ciel. Ainsi le Seigneur dit : "N'envie point, mon fils, le pécheur qui prospère dans le mal." Le pécheur pros-

père quelquefois, malgré sa mauvaise conduite, tandis que toi, qui marches dans les voies du Seigneur, tu es affligé. Il faut attendre la fin. Le pécheur sera malheureux en ce monde et malheureux dans l'éternité; toi, au contraire, tu seras affligé sur la terre, et heureux dans le ciel.

Réjouis-toi donc, mon enfant, et remercie le Seigneur lorsqu'il te punit en cette vie; car c'est une marque qu'il veut être miséricordieux envers toi en l'autre.

Malheur à nous, quand Dieu ne nous punit point sur la terre des péchés que nous commettons; c'est une preuve qu'il nous réserve au châtement éternel.

Que doit-on dire quand le médecin, voyant les chairs d'un malade en putréfaction, ne les coupe pas? Il faut dire qu'il abandonne ce malade à la mort. Malheur aux pécheurs auxquels Dieu ne parle plus, et ne montre pas son indignation! Un jour viendra, dit le Seigneur, où vous comprendrez qui Je suis; vous vous souviendrez alors des grâces que je vous aurai faites, et vous verrez, à votre confusion, combien était grande votre ingratitude.

Malheur donc au pécheur qui ne quitte pas le vice, et auquel le Seigneur permet, pour le punir, d'obtenir l'objet de ses desirs criminels! C'est une marque que Dieu veut le payer en cette vie du peu de bien qu'il a fait, en se réservant de le punir dans l'éternité, de tous les péchés qu'il a commis. Car le jour de la vengeance arrivera; les pécheurs seront repoussés du paradis et précipités en enfer.

Eloignez de moi, Seigneur, cette terrible miséricorde. Si je vous ai offensé, je vous prie de me punir en cette vie; car autrement, je serai puni dans l'éternité.

C'est la prière que saint Augustin adressait au Seigneur: Seigneur, punissez-moi ici bas; coupez, tranchez, afin que vous n'ayez pas à me punir dans l'éternité.



TA, TA, TA!.

(SCÈNE CONTEMPORAINE)

Personnages: GUY DE SAINT-YON, 31 ans, monocle à l'œil, gants café au lait, stick à pomme d'argent, tenue irréprochable, calvitie déplorablement précoce.

HÉLÈNE DUBUISSON, 18 ans.

(La scène se passe dans le jardin des Dubuisson au détour d'une allée.)

GUY DE SAINT-YON (*surpris*) —

N'est-ce pas mademoiselle Hélène Dubuisson que j'ai l'honneur.....

MELLE HÉLÈNE DUBUISSON —

De rencontrer..... Oui, Monsieur..... En seriez-vous fâché?

LUI — Oh! Mademoiselle, c'est-à-dire..... que je suis ravi, extasié.

ELLE — A merveille, d'ailleurs cela vous déplairait que ce serait exactement la même chose.....

LUI (*étonné*). — Vraiment.

ELLE — Je vous attendais.

LUI ???

ELLE — Allons Monsieur de Saint-Yon, ne tombez pas des nues, vous pourriez casser ce joli carreau de vitre que vous portez si bien.

LUI (*à part*) — Je crois qu'elle se moque de moi!

ELLE (*insidieuse*) — Voulez-vous que nous causions un peu ?.....

LUI (*empressé*) — Volontiers.

ELLE (*le regardant dans les yeux*) — Alors, vous voudriez m'épouser?

LUI — Ah! Monsieur votre père a bien voulu vous faire part.....

ELLE — Mais non.. mais non.. Papa ne m'a fait part de rien du tout..... mais à moins d'être par trop sott(e) il n'était pas difficile de percevoir à jour votre petit manège.....

LUI (*suffoqué*) — Mon petit ma...

ELLE — Oui, oui..... et voyant cela, comme je n'ai pas du tout l'intention de me laisser marier sans moi, et à plus forte raison malgré moi, je me suis promis de me rendre compte de *visu*.....

LUI (*avec un rire assez forcé*) — Un examen?.....

ELLE — Précisément. Vous voyez, je suis franche. Vous le serez aussi, n'est-ce pas ?

LUI — Donnant donnant.

ELLE — C'est cela. Marchons un peu dans cette allée, et tout en marchant, causons.

LUI — Sur quoi ? sur ma fortune ?

ELLE — Non, ceci regarde mon père..... Du reste, si vous vouliez me marchander, je vous répondrais tout net que je ne suis pas à vendre.....

LUI — Ah ! Mademoiselle, ne croyez pas.....

ELLE — Pardon ; je sais parfaitement à quoi m'en tenir. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.....

LUI — J'écoute.

ELLE — Il s'agit d'une question autrement importante à mes yeux et dont je ne suis pas fâchée de me rendre compte par moi-même. C'est la question de religion.

LUI — (*abasourdi*.) — La question de re.....

ELLE — ligion. Oui, la religion, qu'est-ce que vous en pensez ?

LUI (*pateaugeant*.) — Dame..... je pense..... je pense..... que c'est une bonne chose.....

ELLE (*légèrement narquoise*.) — Ah !.....

LUI (*reprenant pied*.) — Mais certainement..... certainement..... la religion, il en faut..... d'abord pour élever les enfants.....

ELLE — Alors, vous êtes d'avis que, sans religion, il n'y a pas d'éducation possible.

LUI (*très ferme*.) — Oui.

ELLE — Et la religion n'est pas bonne à autre chose ?

LUI — Dame ! Mademoiselle.....

ELLE— En sorte que, selon vous, la religion joue à peu près le rôle du croquemitaine..... Plus tard, quand l'enfant est élevé, on peut s'en passer?

LUI— Permettez, Mademoiselle, permettez.....

ELLE— Cela suffit..... Et par rapport à votre femme, quelle sera votre ligne de conduite?

LUI— Oh! liberté..... liberté, *libertas*.....

ELLE— (*malicieuse*)— Je vous préviens que je suis horriblement dévote.

LUI (*avec un rire fin*)— Oh! Mademoiselle, vous vous calomniez.....

ELLE— Vous allez en juger. Ainsi, je vous préviens que je vais parfois à la messe en semaine et que je me confesse tous les huit jours.

LUI (*sursautant*)— Tous les.....

ELLE— Huit jours.

LUI (*se remettant et riant aux éclats*)— Vous aimez la plaisanterie, Mademoiselle,

ELLE— Pas du tout, c'est très sérieux.

LUI (*à part*)— Toi, ma petite, je te mettrai au pas..... et ça ne sera pas long encore.

ELLE— Et vous, monsieur Saint-Yon?.....

LUI— Moi!.....quoi donc?.....moi?

—ELLE— Eh bien! oui, vous, je désirerais savoir ce que vous pensez de la religion pour votre compte personnel.....

LUI (*prenant un air digne*)— Mademoiselle.....

ELLE— Parfaitement.....Je suis indiscrete.....mais il me semble qu'avant de m'engager pour la vie, j'ai bien le droit de connaître un peu les idées de mon futur seigneur et maître.....Trouvez-vous étrange que je vous interroge là-dessus, alors que vous-même vous me demanderez, dans quel temps, de n'avoir pas de secrets pour vous?.....

LUI— Vous avez raison, Mademoiselle.....Seulement....

ELLE— Seulement?

LUI— Seulement..... n'étant pas prévenu que vous me feriez cette question..... je n'y ai pas réfléchi.....

ELLE— Mais monsieur, vous pouvez me la poser à moi. vous verrez que je n'aurai pas besoin de réfléchir pour vous répondre.

LUI (*comprenant que cela se gâte*)— Les jeunes gens..... vous savez..... Mademoiselle.

ELLE— Oui, je sais..... ces messieurs ont une morale à part, laquelle n'est pas, paraît-il, la même que celle des jeunes filles.....

LUI (*se raccrochant à une branche*)— Ah! Mademoiselle..... ma mère serait bien contente de vous entendre..... elle qui est une sainte!

ELLE (*impitoyable*)— Quel dommage que je ne puisse me marier avec elle!

LUI (*faisant un effort désespéré*)— Mais, Mademoiselle..... si j'ai l'honneur..... d'avoir l'honneur..... enfin, si je suis, un jour..... soyez persuadée que je me ferai un devoir de vous accompagner à l'église!

ELLE— Oui..... Un de ces maris comme j'en connais... qui on l'air de gardes-nobles..... et qui se tiennent raides comme des pieux pendant tout le temps de la messe, quand ils n'y croisent pas les jambes, tout en baillant à se décrocher la mâchoire..... Merci! Tenez, laissez-moi vous dire que ce n'est pas là notre idéal, à nous autres jeunes filles chrétiennes. Le mari que j'ai rêvé, celui que chaque jour, j'ai demandé à Dieu de toute les forces de mon âme— celui qu'il me donnera, je l'espère bien -- celui-là partagera ma foi religieuse comme il partagera le reste de ma vie. Nous ne serons pas unis sur tous les points..... le principal excepté! Quand je voudrai faire ma prière, je ne serai pas gênée par un regard dédaigneux comme celui que vous aviez tout à l'heure; non, mais nous nous agenouillerons ensemble, ensemble nous prions, et ensemble nous servirons Dieu. Tel est mon programme..... vous ne l'avez pas demandé, mais le voilà tout de même.....

LUI (*brûlant sa dernière cartouche*).— Vous me convertirez... Mademoiselle... Vous serez mon ange gardien..... Déjà, je sens que...

ELLE — Ta, ta, ta... Je crois à ces choses-là quand Dieu a laissé voir sa volonté; alors, il y a des grâces d'état..... mais comme il ne me paraît pas du tout démontré que, dans les desseins providentiels, je dois devenir Mme de Saint-Yon... comme, d'autre part, je ne suis pas du tout pressée de me marier, souffrez, Monsieur, que nous nous en tenions là..... Pourquoi vous désoler?..... Peut-être trouverez-vous des jeunes filles qui seront moins exigeantes; pour moi, je sens que je ne saurais vous confier ma vie..... Voici la porte du jardin..... sans rancune, n'est-ce pas ?

La communion pour les autres et en particulier pour les morts.

(Réponse à une question du no. précédent.)

Cet article est reproduit de la *Semaine* de Cambrai.— Nous en recommandons tout spécialement la lecture.

DE même que l'on demande au prêtre de célébrer le sacrifice de la messe pour tel ou tel défunt, pour tel ou tel pécheur, etc., est-il dans l'ordre de demander aux personnes pieuses de faire pour eux la sainte communion ? Ces communions peuvent-elles être utiles à ceux pour qui on les fait, comme le serait la célébration de la sainte messe à leur intention.

Si en demandant des communions pour un défunt, on croyait, par exemple, pouvoir se dispenser de faire célébrer pour lui la sainte messe, on le priverait du secours le plus efficace qui puisse lui être donné, sans être bien sûr de lui en procurer un autre.

A la messe, il y a toujours un mérite certain et ce mérite n'est autre que celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même.

Notre-Seigneur Jésus-Christ y renouvelle son sacrifice et il en offre les mérites à son Père, particulièrement pour les personnes que le prêtre lui recommande au *Memento* des vivants ou au *Memento* des morts.

Mais lorsque Notre-Seigneur se donne en communion, il n'accomplit plus, comme à la messe, un acte satisfactoire et impétratoire, dont le mérite puisse être présenté au Père céleste en faveur de telle ou telle personne vivante ou défunte, c'est simplement un acte de bonté divine à l'égard de la personne à laquelle il se donne, lui apportant ses grâces avec sa Personne.

Il n'y a rien là que le communiant puisse transférer à un autre. C'est lui et lui seul, qui reçoit la grâce dans la mesure de ses dispositions.

A la messe, au contraire, Notre-Seigneur met à la disposition de la Sainte Eglise et à la disposition du prêtre délégué par elle, les mérites infinis de sa Passion et de sa mort, rendus actuellement présents et disponibles par le sacrifice non sanglant qu'il accomplit par le ministère du prêtre. A elle, à lui de formuler leurs intentions pour l'application de ces mérites que le divin Sauveur remet en partie du moins entre leurs mains.

Saint Thomas d'Aquin, dans la troisième partie de sa *Somme théologique*, q. LXXIX. Art. VII, exprime cette doctrine avec sa précision ordinaire. Il demande : La Sainte Eucharistie profite-t-elle à d'autres qu'à ceux qui la reçoivent ?

Il répond : " La Sainte Eucharistie n'est pas seulement sacrement, elle est aussi sacrifice. A ceux qui la reçoivent, elle profite à la manière des sacrements et à la manière des sacrifices. Mais à ceux qui ne la reçoivent point, elle ne peut profiter que par mode de sacrifice, en tant que le sacrifice est offert pour eux. "

C'est-à-dire qu'à ceux qui ne communient pas EUX-MÊMES, la Sainte Eucharistie ne peut profiter que par l'application des mérites du sacrifice.

Puis, dans sa réponse à la troisième objection, il ajoute :

" La réception de l'Eucharistie appartient à l'ordre sacramentel, son oblation à l'ordre du sacrifice. Et c'est pour quoi, de ce que quelques-uns ou plusieurs reçoivent le corps du Christ, il n'en revient aux autres aucun avantage. "

Il ne faudrait cependant point tirer de ces paroles de Saint Thomas, une conséquence trop rigoureuse et qui par là deviendrait erronée.

Le Saint-Siège a condamné un livre de Théophile Renaud, blâmant la communion pour les morts et l'appelant " une erreur populaire ", " une pieuse fraude ".

C'est qu'en effet, si la communion faite pour les autres, ne peut agir en ceux-ci, *ex opere operato*, comme elle le fait en celui qui communique, elle peut leur être utile *ex opere operantis*. Et voici comment :

1^o La Sainte Communion bien faite est une œuvre de religion excellente qui a son mérite. Comme telle, elle peut être offerte à Dieu aussi bien que tout autre bonne œuvre, jeûne, aumône, etc., soit pour des vivants, soit pour des morts. Mais ce sont les mérites de cette œuvre, ce ne sont que les mérites de celui qui l'accomplit, et non les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme il arrive à la Sainte messe.

2^o Des prières peuvent être faites pour les autres, tandis que l'on possède Jésus dans son cœur, aussi bien qu'en tout autre moment, et notre union à Jésus ne peut que les rendre plus ferventes et par conséquent plus efficaces, mais ce sont les prières du communiant et non l'impénétration du divin Sauveur.

Dans l'oblation de la Sainte Messe, le prêtre peut offrir à Dieu son œuvre et ses prières en faveur de ceux qu'il recommande à la bienveillance divine ; mais qu'il le fasse ou ne le fasse point, et même quelles que soient les dispositions dans lesquelles il célèbre, les mérites propres de Notre-Seigneur sont appliqués à la personne pour qui le saint sacrifice est offert.

Que l'on demande donc à celui qui communique de prier pour les personnes vivantes ou défrites à qui on désire venir en aide, qu'on lui demande même d'offrir à Dieu, pour ces mêmes personnes, sa communion, comme il offrirait toute autre bonne œuvre, rien de mieux ; mais que l'on espère point

obtenir pour ces personnes, par ces prières et par cette bonne œuvre, l'avantage qui leur reviendrait de l'oblation pour elles du saint sacrifice de la messe, car là, encore une fois, ce ne sont point les prières et les mérites de telle ou telle personne qui sont offerts à Dieu, mais les mérites et les prières de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce qui ne peut avoir lieu dans la communion.

LE TIERS-ORDRE

DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE,

GLOIRES DU TIERS-ORDRE.

La principale gloire du Tiers-Ordre lui vient de son saint fondateur, François d'Assise, le grand réformateur social, le parfait imitateur de Jésus, de Jésus pauvre à Bethléem, de Jésus prêchant aux foules et les convertissant, de Jésus crucifié au calvaire, car né dans une étable, il a voulu suivre en tout son Sauveur et son Dieu, allant nu-pieds et sans autre ressource que l'aumône, à la recherche des âmes, associé enfin au martyr de Jésus sur la Croix, lorsqu'il reçut, sur l'Alverne, dans ses pieds, dans ses mains, dans son cœur, les stigmates sanglantes de la Passion, devenant aux yeux des peuples, comme un autre Christ, un crucifié vivant.

Le Tiers-Ordre s'honore encore d'avoir produit des saints nombreux, qui, après avoir été des lumières du monde pendant leur vie, demeurent après leur mort, les soutiens et les intercesseurs de l'Eglise. *Trente-six saints et saintes, et cinquante cinq bienheureux et bienheureuses*, élevés sur les autels, voilà les fruits glorieux du Tiers Ordre. A ces fruits, on peut juger l'arbre.

Parmi ces saints et bienheureux, on compte saint Louis, roi de France, saint Ferdinand, roi de Castille, saint Elzéar, comte de Sabran, saint Yves de Bretagne, saint Roch de Montpellier, saint Ignace de Loyola, saint François de Sales et presque tous les fondateurs d'Ordres et de Congrégations récentes; sainte Elisabeth de Hongrie, sainte Elisabeth de Portugal, sainte Delphine de Glandèves, sainte Marguerite de Cortone, sainte Brigitte, sainte Angèle de Foligno, sainte Angèle de Mérici, sainte Catherine de Bologne, sainte Rose de Viterbe, etc.

Que de grands hommes encore le Tiers-Ordre a comptés parmi ses membres : Giotto, le peintre immortel de l'Italie et Dante Alighieri, le poète théologien; Christophe Colomb qui a découvert l'Amérique, et Jeanne d'Arc, la vierge libératrice de la France,

Charles-Quint et Rodolphe de Habsbourg ; le bienheureux Thomas Morus, martyr d'Angleterre, et M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice ; Raphaël, Michel-Ange et Murillo ; Cervantes et Vasco de Gama ; Le Tasse, Pétrarque et Lope de Véga ; Gracia Moreno, le président-martyr de la République de l'Equateur et le général de Pimodan, le vaillant soldat du Pape ; Hervé-Bazin et Ferdinand Gaillard ; Mgr de Ségur et le cardinal Pie ; le cardinal Lavigerie et Mgr Freppel ; le saint curé d'Ars et Dom Bosco ; le comte de Chambord et la duchesse de Montpensier ; Pie IX et Léon XIII.

C'est à peine si l'on trouve, depuis sept cents ans que le Tiers-Ordre existe, une illustration qu'il ne puisse revendiquer pour lui.

On compte plus de cent trente-quatre têtes couronnées, empereurs rois, reines et impératrices qui ont tenu à honneur d'entrer dans la milice de saint François, et d'ajouter à leur blason la corde franciscaine.

Dans nos grandes villes de Montréal et de Québec, grand nombre d'hommes de haute position et de dames de la meilleure société, se font un honneur de revêtir le scapulaire et de se ceindre du cordon de la pénitence.

Quand verrons-nous à Hull, l'esprit de foi et de pénitence triompher enfin du respect humain et donner le spectacle de deux fraternités nombreuses marchant fièrement à la conquête du ciel sous l'étendard du grand Saint François !



L'ASSIDUITÉ AUX ASSEMBLÉES

DES SOCIÉTÉS CATHOLIQUES DE BIENFAISANCE.

Quelques sociétés se plaignent du peu d'assiduité de leurs membres aux assemblées régulières. Des membres vont payer leurs contributions, puis s'esquivent, ou bien, ils envoient quelqu'un payer pour eux, ou encore, ils attendent que le Secrétaire-financier leur écrive ou vienne quérir le montant dû. Ces cas ne sont pas nombreux, heureusement, mais ils sont pénibles à constater, car cet état de chose est dommageable pour une association.

Lorsque cela se produit les officiers doivent en rechercher les causes et y remédier.

D'ordinaire cette apathie des membres provient de ce que le nombre des réunions est trop considérable, durent trop longtemps et manquent complètement d'intérêt.

Dans ces cas il est du devoir des officiers de faire des changements. S'ils peuvent arriver à atteindre la cause du mal et à y appliquer le remède ils arriveront à ce résultat que les membres se rendront à la salle et resteront jusqu'à la clôture de l'assemblée. Si, au contraire, les officiers se bornent à remplir strictement leur devoir et ne s'attachent qu'à suivre la sempiternelle routine, la fadeur des réunions fera que les sociétaires ne verront aucune raison d'assister à la répétition d'un ordre du jour qui ne leur apprend rien de nouveau.

Il est des vérités dont on ne se rend pas suffisamment compte. Pour être un bon officier il ne suffit pas de faire son devoir, il faut y mettre du zèle et du dévouement ; il faut payer un peu de sa personne. Le zèle et le dévouement sont des qualités nécessaires à un officier qui veut faire progresser son cercle. Celui qui les possède ne se bornera pas à remplir sa tâche, il veillera aussi à ce que les autres remplissent la leur et il leur aidera au besoin ; il se multipliera, il stimulera ses confrères, il accomplira et fera accomplir des prodiges.

Lorsque les chefs sont dévoués les soldats sont près de l'être. L'exemple qui part d'en haut est toujours le meilleur. Que les officiers donnent l'exemple de l'assiduité et de la ponctualité et qu'ils les prêchent ensuite, ce sera un bon point de départ. Qu'ils trouvent aussi les moyens d'attirer les indolents ou les récalcitrants et ils auront gagné la partie.

Ils seront sûrs alors de voir leur société prospérer rapidement. Les sociétés qui réussissent le mieux sont celles où l'assistance est la plus nombreuse. Cela se conçoit aisément : le sociétaire qui assiste aux réunions ne peut manquer de prêter son appui à un moment donné. Il s'enthousiasme nécessairement pour son association et comme il s'intéresse à son succès il veut y contribuer.

D'un autre côté les membres ne doivent pas toujours attendre qu'on leur offre un appas nouveau pour se décider

à se rendre aux assemblées. Le seul fait qu'ils ont des intérêts à sauvegarder est suffisant pour leur faire un commandement de l'assiduité.

Nous n'avons fait ici qu'effleurer une question assez complexe et qui demanderait de plus longs développements pour être traitée à fond. Nous aurons cependant atteint notre but, si nous avons réussi à forcer l'attention des sociétaires, et à éveiller leurs réflexions sur ce sujet. Ils auront vite fait de trouver les causes, les effets et le remède. C'est du choc des idées que jaillit la lumière.

Les sociétés de bienfaisance et de secours mutuel sont nombreuses à Hull, elles font un bien considérable. Mais comme elles augmenteraient cette somme de bien s'il y avait plus de zèle chez les sociétaires et si tous nos chers ouvriers, hommes mariés et jeunes gens, y entraient et plaçaient là leurs économies pour les jours de chômage et de maladie. Les aubergistes s'enrichiraient moins vite, il est vrai, mais la misère et le vice feraient place à l'aisance et à la paix dans les familles.

THE CATHOLIC CHURCH AND THE LIQUOR QUESTION.

WE quote from the Acts and Decrees of the Seventh Council of the Ecclesiastical Province of Quebec held in the city of Quebec 1886 — Acts and Decrees that have been revised and approved by the Holy See: —

In grief over the most deplorable evils of intemperance, we are compelled, as the Fathers of the Fifth Council of Quebec and the Third Plenary Council of Baltimore, to use efficacious remedies against this vice.

“ It is not to be doubted, say the Venerable Fathers of Baltimore, that among the evils which we have most to deplore in this country is to be reckoned the abuse of intoxicating drinks. This excess is a constant source of sin and a

fruitful mother of misery. In direst ruin it overwhelms innumerable men and whole families, and into eternal perdition it leads head-long very many souls. This vice thriving not a little among Catholics, scandal is given to non-catholics, and a great barrier raised up against the spread of religion. A love of religion, therefore, and of our native country urges all Christians to strive by every endeavor to extirpate this pestilential evil.

“ We hope for aid, first of all, from the priests of the church, to whom God has given the office of enlightening men with the word of life and forming them unto good morals. Let those priests never cease to cry out strongly against intemperance and its occasions, especially when they have spiritual exercises for their people. Mindful of the apostolic doctrine, let them from their inmost soul teach the people committed to their care that it is written : *Drunkards . . . shall not possess the Kingdom of God.* (1 cor. vi. 10). Let them recall to the minds of others who think they stand these words of Ecclesiasticus iii 27 : *He that loveth danger shall perish in it.* Moreover since words move only but example leads, let the priests themselves, who in the Apostle’s mind, ought to be the *form of the flock exanimis*, be models of the virtue of temperance.

“ Ma, may I go out to play ? ”

“ No ; you must sit still where you are. ” Pause.

“ Ma, may I go down into the kitchen ? ”

“ No ; I want you to sit perfectly quiet. ” Pause.

“ Ma, mayn’t I sit on the floor and play marbles ? ”

“ I have told you twice that I want you to sit just where you are and be quiet, and I mean exactly what I say. ” Pause.

“ Ma, may I grow ? ”

WIFE OF PATIENT. — I’m so sorry, doctor, to bring you all the way to Hampstead to see my husband.

DOCTOR (from Mayfair). — Pray don’t mention it, my dear madam. I have another patient in this neighborhood, so I’m killing two birds with one stone !

“ Following fast in the footsteps of the preceding Councils of Baltimore, and resting upon the teachings of the Angelic Doctor (ii. ii. Ques. 149, a. 3). We approve and greatly commend the laudable custom of many who in our days totally abstain from the use of intoxicating drinks in order that they may more efficaciously put down the vice of intemperance, whether by removing from themselves its occasions or by showing unto others splendid examples of the virtue of temperance. The zeal of such, we willingly confess, is according to knowledge; it has borne rich fruits in the past, and promises still richer fruits in the future. The Societies of “ The Catholic Union for the Promotion of Total Abstinence ” and of “ The Holy Thirst, ” We acknowledge to be worthy of great praise. Those societies are governed by a truly Catholic spirit and seek necessary help not so much in the strength of individual will as in the virtue of prayer and the sacraments. It is known, too, that the Head of the whole Church and the Vicar on earth of Christ has more than once enriched such societies with his Apostolic blessing and the Church's indulgences. Accordingly, we, also, offer them tokens of our good-will and in order that they may flourish more and more, commend them to the paternal care of all our priests, who will not only increase their membership but also point out to them Catholic path.

So far we have quoted from the Fathers of the Council of Baltimore. To these words it is unnecessary to add.

MRS. WALKER. — I don't see why the doctor recommends bicycle riding. If it makes people healthy, it is a loss to the doctors.

MR. WALKER. — I know, but they calculate that one sound, healthy rider will disable at least five pedestrians per week.

“ WHERE is the island of Java situated? ” asked a Harlem school teacher of a small and rather forlorn-looking boy.

“ I dunno, sir. ”

“ Don't you know where coffee comes from? ”

“ Yes, sir; we get it from the grocer. ”

But it has seemed opportune to the Fathers of this Seventh Council of Quebec to recall to the minds of the priests and the faithful laity the Decree of the Fifth Council of Québec. In that Decree " All rectors of souls are admonished to fight with a new zeal against intemperance, especially :

I. By establishing or re-organizing Temperance Societies :

2. By striving that the fewest possible number of liquor sellers obtain licences, and that these be men of good moral reputation ;

3. By refusing absolution to those commissioners that, regardless of the laws of conscience, knowingly grant a liquor license to unworthy applicants, as well as by refusing absolution to liquor sellers that violate the civil and the moral law, and to all selling liquor without license. "

The same is to be said of those who by their signature or otherwise, favor the granting of license to applicants whom they know to be unworthy. Applicants may be considered worthy when by a Christian life, a timorous conscience, and a strong will they give hope to the electors of their faithfully fulfilling the duties of a liquor seller. It behoves a liquor seller to be sober lest he gives a loose rein to vice in his house. He should be, besides, of upright character, so that the electors may be able to judge prudently that he will not allow in his house forbidden games or anything prohibited by the moral law, and that he will keep his liquor place closed on Sundays and holy days, not alone through fear of being fined, but for conscience sake, and out of reverence for the days of the Lord.

(to be Continued).

L'école est l'apprentissage de la vie.

A l'école, mes enfants, vous vivez réunis, vous travaillez et jouez ensemble, vous avez à chaque instant occasion de montrer votre caractère, de connaître et d'éprouver celui de vos camarades; vous formez, en un mot, une petite société qui ressemble par bien des points à la grande société où vous vivrez un jour.

A l'école ce ne sont pas toujours les plus intelligents et les

mieux doués qui réussissent le mieux, mais bien les plus laborieux, les plus appliqués, les plus persévérants. Dans la vie, c'est aussi par le travail opiniâtre qu'on est le plus sûr de réussir.

Les égoïstes, les orgueilleux, les jaloux, les méchants, les menteurs ne sont pas aimés de leurs camarades de classe; ils sont également laissés de côté et méprisés par les hommes quand ils sont devenus hommes à leur tour.

QUELQUES LETTRES PASTORALES

De Mgr Falconio.

C'est sous ce modeste titre que le Rév. Père Lacoste, o. m. i., professeur à l'université d'Ottawa, vient de nous présenter la traduction des principaux mandements écrits par Son Excellence Mgr Falconio, pendant son épiscopat en Italie.

A vrai dire, sur les sujets en cause, ce sont cinq véritables traités complets d'apologétique; et de la meilleure, celle qui va jusqu'au fond des choses sans blesser aucune susceptibilité: *pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus*.

Ce sont toutes des thèses d'actualité qu'expose l'archevêque d'Azerenza et elles intéressent le Canada comme l'Italie; aussi ce nous est une grande joie et un grand profit de pouvoir savourer ces pages de lectures suaves et fortes.

Un grand évêque allemand, Ketteler, l'oncle de l'ambassadeur assassiné récemment à Pékin, disait que si saint Paul revenait parmi nous, il se ferait écrivain. Cette parole est vraie, malgré son voile d'originalité. La presse est un moyen puissant d'apostolat; et il faut remercier ceux qui, comme le Père Lacoste, se servent de cette force pour propager les bonnes doctrines, sans négliger le travail de la parole et celui de l'action.

Je me garderai de résumer par une pâle analyse le livre de Son Excellence; son nom et les titres des sujets traités suffisent:

- 10— Les remèdes aux maux actuels;
- 20 — L'honneur dû au clergé;
- 30 — Le retour au Christ Jésus;
- 40 — La décadence morale d'aujourd'hui;
- 50 — L'indifférentisme religieux.

Le 6ème mandement, c'est le chant émouvant des adieux, ce sont les derniers conseils du père à ses fils attristés: *Dolentes maxime in verbo quod dixerat quod amplius faciem ejus non essent visuri*.

Bref, voici un livre qui a sa place marquée dans toutes nos bibliothèques canadiennes; et nous engageons spécialement nos frères du sacerdoce à se le procurer bien vite.

J. L.

LE CALVAIRE AU CIMETIERE DE HULL.

Il est, au sortir de notre cité, un coin de terre toujours triste et silencieux ; un vaste champ, qui déploie à perte de vue, aux rayons du soleil, son long tapis de sable ; un lieu saint qui inspire à tous, le recueillement le plus profond.

Là, point d'arbres pour abriter le passant ; point de gais gazouillis pour charmer son oreille. Tout est morne, tout est solitaire.

Des myriades de croix sont plantées ça et là, et chacune d'elles porte, gravés sur sa façade : un nom, une date.

Ah oui, un nom ! nom bien doux ! nom mille fois répété par des bouches amies, par des bouches aimées.....

Une date ! date cruelle entre toutes, qui vit, en même temps que les derniers embrassements, les adieux déchirants à l'être cher qui git, là, sous cette froide couche.

L'écho, en cet endroit, n'a jamais eu à répercuter que des plaintes amères, des gémissements douloureux, des lamentations navrantes.

C'est le séjour de la douleur, la cité des morts--le cimetière.

Toutefois, dimanche, le 22 juillet 1900, ce lieu toujours si calme se prêtait à une animation inaccoutumée.

Dès l'après-dîner, la population s'était portée dans les bosquets avoisinants où elle formait des groupes charmants de contraste et d'imprévu.

A côté d'un vieillard à barbe blanche, arrivé au déclin du soir, se tenait un frais minois, tout pétillant de vie, semblant narguer, par le sourire permanent qui se jouait sur ses lèvres, celle qui règne là en reine : la mort. Un jeune homme, robuste et fort, plein d'espérance et de projets pour un avenir peu éloigné, donnait galamment le bras à une personne d'âge mûr. Quel spectacle ! et aussi, quel décor !

Vers les quatre heures et demie, les cloches de Notre-Dame de Grâce lancèrent, à toute volée, un gai carillon annonçant, par là, le départ de la procession servant de prélude à une cérémonie grave et imposante : la bénédiction du Calvaire érigé sous le kiosque situé presqu'à l'entrée du Cimetière.

Tout-à-coup, un cri général ; “ les voilà ! les voilà ! ! ” part de la foule. En effet, à l'entrée du bois, on aperçoit, à la tête du défilé, la croix d'or resplendissant, lançant, sous les rayons du soleil, mille jets lumineux.

Le voyez-vous, fidèles, le signe de la rédemption, de la délivrance ? Ce Christ, mort sur le gibet, c'est notre étendard, c'est l'honneur et la gloire du christianisme ! !

A genoux, donc, peuple catholique, silence..... et adore ! ! !

Immédiatement après la croix, viennent les différentes sociétés, si nombreuses en notre ville, précédées de leurs bannières. Les pavillons français se mariant aux couleurs papales forment le coup d'œil le plus saisissant que l'on puisse imaginer.

Déjà, l'Union Musicale, corps de musique, toujours prêt pour les cérémonies religieuses, c'était annoncé par des accords d'une grande richesse.

A peine les hommes se sont-ils engagés dans les allées ombreuses du parc, qu'ils entonnent, d'une voix forte et puissante, un cantique approprié à la circonstance. Que c'est beau ! que c'est ravissant ! !

Les spectateurs, saisis de respect, font régner autour d'eux un silence religieux.....

Maintenant, voici la marche solennelle arrivée en face du pavillon, où doit avoir lieu la cérémonie commençant par un sermon.

Oh ! vous, amis, frères, sœurs, pères, mères, vous tous qui avez à déplorer la perte d'une personne bien-aimée qui dort, ici, du dernier sommeil, approchez et entendez ce que l'on va vous dire au sujet des quatre personnages qui ont assisté aux derniers moments de l'Homme-Dieu ! venez et voyez s'il peut exister de plus grandes douleurs.

Vous surtout, mères, dont le cœur, gouffre insondable d'amour, est brisé par la mort d'un enfant chéri, écoutez ce que l'on va vous raconter des peines de la Mère qui perd son fils : un DIEU ! !..... N'est-ce pas l'apogée de la souffrance ? ?

Après le chant d'un cantique par le chœur de la Congrégation des hommes, le R. P. Georget O. M. I. donna un excellent sermon, fort bien approprié à la circonstance. Il prit pour texte le passage de l'Evangile de Saint Jean qui décrit la scène touchante du Calvaire.

Montrant ensuite chacun des personnages dont la statue forme le groupe vénéré, il nous rappelle les leçons de charité, de pénitence et de compassion qui se dégagent de ce touchant tableau.

Parlant de Madeleine, le prédicateur s'exprima comme suit :

“ Voici d'abord Madeleine, exemple de l'amour pénitent d'une âme convertie et régénérée.

Voyez-vous cette femme prosternée, s'humiliant, embrassant la croix, baisant encore une dernière fois les pieds de Jésus et les arrosant de ses larmes?.....

Ne cherchez plus en elle celle que l'Evangile appelle la femme pécheresse, elle dont la chute profonde, les désordres et les scandales sont connus par toute la Palestine.

Dans une première entrevue, Jésus l'avait délivrée de la puissance des esprits infernaux en chassant les sept démons qui la tourmentaient. Eclairée, convertie, purifiée, à partir de ce moment, Madeleine n'est plus la même. Désormais elle s'attache aux pas du Sauveur, l'assistant de ses biens, lui donnant l'hospitalité, le suivant au Calvaire, veillant éplorée auprès de son sépulcre, le cherchant avec d'ineffables alarmes, quand elle le croit perdu, et ravie d'ineffables allégresses quand elle le voit ressuscité.

Désormais elle change en instruments de pénitence, pour le service de son Maître, tout ce qui n'avait été qu'un instrument coupable pour l'offenser.

Ses yeux n'avaient recherché que les objets voluptueux de la terre, et la voilà châtiant ses yeux par les larmes de la pénitence.

Elle s'était servi de son opulente chevelure pour relever la beauté de sa figure, et la voilà humiliant ses cheveux, en

les faisant servir à essuyer les pieds de Jésus qu'elle arrose de ses pleurs ; elle n'ouvrait la bouche que pour tenir d'orgueilleux propos, pour prononcer d'impudiques paroles, et la voilà sanctifiant cette bouche par les baisers religieux et pudiques qu'elle imprime sur les pieds du Rédempteur

Le prédicateur nous dit en suite le rôle de Saint Jean et de la Mère de Douleurs au pied de la croix. Bien des yeux se voilèrent de larmes lorsqu'il vous dit le martyr d'amour de N. D. de Pitié.

Conclusion ; " Oui, M. F. ce calvaire, placé dans ce lieu béni, dans ce champ de la mort, et dominant les tombes, sera désormais pour nous tous un touchant mémorial qui nous rappellera sans cesse combien a souffert et combien nous à aimés Celui dont l'image adorable est suspendue à la croix, et comment nous devons l'aimer à notre tour, à l'exemple des trois augustes personnages groupés à ses pieds, modèles immortels du dévouement et de l'amour.

Et pour ne pas sortir de ce cimetière sans avoir donné un souvenir à tant de nos parents et amis qui nous y ont précédés, disons encore que ce Calvaire sera, par les prières qui s'y réciteront et par les actes d'amour qu'il inspirera, une source abondante de grâces, de bénédictions et de suffrages qui procureront le soulagement, la consolation et la délivrance des âmes toujours chères et regrettées.

Oui, puissent ces images vénérées, couvrant, protégeant et sanctifiant de leur ombre salutaire la dernière demeure des trépassés, être pour tous les fidèles qui viendront pieusement s'agenouiller devant elles, une source assurée de conversion, de paix et de salut. "

— Le R.P. Georget nous a quittés le 1^{er} septembre, envoyé par l'obéissance à la maison de Mattawa. Apers sept années d'un ministère fructueux, surtout parmi la jeunesse qu'il aimait et dont il était aimé, la séparation ne s'est pas faite sans quelque déchirement de cœur. Son souvenir vivra dans la paroisse de Hull.

Toujours nous le reverrons avec plaisir. Souhaitons lui

santé, courage dans ses difficiles travaux et toutes les joies d'un apostolat fécond.

Le R.P. Thérien, un ancien apôtre de Hull, un ami sincère et dévoué de toutes les familles quelque peu anciennes, nous revient pour la troisième fois. Qu'il soit le bienvenu !

LES NOMS CHRETIENS.

(*De la Cloche du Dimanche de Woonsocket, 17 fév. 1900.*)

A propos de noms, avez-vous remarqué, bienveillants Lecteurs et Lectrices, qu'un certain travers, un véritable ridicule, tend à se répandre de plus en plus dans le monde entier? Il s'agit des noms à donner aux enfants. On veut des noms rares, des noms inventés de toutes pièces, que jamais personne n'a portés avant eux et qu'on défendrait à tous, si cela était possible, de porter après eux; des noms sonores et ronflants, qu'on va puiser dans les romans, au lieu de les prendre tout bonnement dans le calendrier. S'appeler Jean, Pierre, Catherine, Agathe, fi donc!... C'est trop commun!... Il faut des noms plus harmonieux, des noms... venus de loin: Graciosa, Esperanza... On ne songe pas que ces vieux et respectables noms, que le martyrologe nous a conservés, ont été portés par d'illustres serviteurs et servantes de Dieu, dont la puissante protection serait bien plus utile à nos enfants que la vanité que nous mettons à les affubler des noms baroques

Triste signe, en vérité!

J'ai connu un bon vieux curé qui ne manquait jamais de tancer vertement les parents attachés à ces puérités. " Appelez donc, leur disait-il dans sa franchise un peu rude, appelez donc votre garçon Bois Blanc, Chêne, Sapin, votre fille Epinette, ce sera pour le moins aussi bon que tous vos noms ridicules et nullement chrétiens. "

Il ne faut pas non plus tomber dans l'excès en imitant ce gentilhomme espagnol dont vous connaissez probablement l'histoire. En tous cas, la voici :

Les Espagnols reçoivent généralement au baptême une grande quantité de noms, et c'est un acte de modestie rare quand un prince ou une princesse de cette nation n'ajoutent pas une vingtaine de noms à l'interminable liste de leurs titres.

Or, un Espagnol vint, par une nuit pluvieuse, frapper à la

porte d'une hôtellerie française, la seule qui fût dans le village où il passait. A cause de l'heure avancée, le maître le fit longtemps attendre. Enfin, mettant la tête à la fenêtre :

— Qui est là ? dit-il au chevalier furieux de l'attente qu'on lui imposait.

— C'est, répond fièrement celui-ci, el Senor don Juan Pedro Stanislas Prospero Proculo de Calino, conde de Malaфра, Cavallero de Santiago, y d'Alcantara de Geranto...

— Tonnerre ! s'écria l'aubergiste, où pourrais-je trouver des lits pour tous ces gens-là !

Et, fermant vivement la fenêtre au nez du signor, il le laissa répéter à la pluie ses noms, prénoms, titres et qualités.

Mais, nous voici bien loin, moi, de ma petite Antoinette, vous, de vos chers enfants.

Aimons-les bien, ces pauvres petits êtres dont la touchante faiblesse attend de notre sollicitude les soins qui lui sont nécessaires, dont la jeune âme épie, pour ainsi dire, et suivra docilement notre première impulsion, soit vers le bien, soit vers le mal — responsabilité terrible ! — Aimons-les, et que la première preuve de cet amour soit de leur donner au ciel de puissants intercesseurs.

Puis, quand ils sont bien jeunes encore, joignons leurs petites mains et apprenons leur à prier. Qui sait ce que nous pouvons obtenir par la supplication de ces chers petits ?

Dieu, qui résiste à la prière de l'orgueilleux, ne saurait rien refuser à celle de l'enfant dont le cœur est pur, simple et humble, et qui s'ignore lui-même.

Car, comme l'a si bien dit un poète français, Anatole de Ségur :

Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable,
 Ce n'est pas son visage où brille la candeur ;
 Ce n'est pas son regard d'innocence ineffable
 Plus pur que la vertu, plus beau que la pudeur
 Ce n'est pas sa gaité, ni son bonheur de vivre,
 Ni les rires bruyants qui terminent ses pleurs,
 Ni son cœur ingénu qui croit tout, et qui livre
 A qui veut les cueillir ses plus aimables fleurs.
 Ce n'est pas son élan qu'aucun souci n'accable,
 Ni son âme étrangère aux choses d'ici-bas.
 Ce qui fait de l'enfant le charme incomparable,
 C'est qu'il a tous ces dons et qu'il ne le sait pas.

JEANNE DES ERABLES.